

ETABLISSEMENT DE LA LISTE ANNUELLE DES JURES DE LA SAVOIE AU TITRE DE L'ANNEE 2023

Le tirage au sort pour l'établissement de la liste annuelle des jurés d'assises de la Savoie au titre de l'année 2023 aura lieu :

**Mardi 17 mai 2022
à partir de 15h30
Salle du Conseil municipal d'Albertville**

Les jurés sont des citoyens tirés au sort qui participent, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes au sein de la cour d'assises. Les jurés sont des juges à part entière.

Frédéric BURNIER FRAMBORET, Maire d'Albertville (ou son représentant), commune centralisatrice pour les cantons d'Albertville 1 et d'Albertville 2, est chargé de procéder publiquement à ce tirage au sort dans les listes électorales des 23 communes concernées (Albertville, Allondaz, Bonvillard, Cevins, Cléry, Esserts-Blay, Frontenex, Gilly sur Isère, Grésy sur Isère, Grignon, La Bathie, Mercury, Montaille, Monthion, Notre Dame Des Millièrès, Plancherine, Rognaix, Saint-Paul sur Isère, Saint-Vital, Sainte-Hélène, Tournon, Tours en Savoie, Verrens-Arvey).

Au total, 78 noms seront retenus et devront remplir les conditions cumulatives suivantes :

- avoir au moins 23 ans,
- être de nationalité française,
- savoir lire et écrire,
- ne pas se trouver dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité avec les fonctions de jurés.

A l'issue du tirage au sort, ouvert au public, les personnes tirées au sort seront averties par courrier.